

Département de Maine et Loire
Arrondissement de SAUMUR
COMMUNE de BRAIN SUR ALLONNES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 9 juin 2023

Convocation du 02/06/2023

Nombre de Conseillers
en exercice : 19
Nombre de Conseillers
présents : 13

L'An deux mille vingt-trois, le neuf du mois de juin à 20 heures 30, les membres du Conseil Municipal de cette commune se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, en session ordinaire du mois de juin, sous la présidence de Monsieur Yves BOUCHER, Maire.

Présents : Mmes et MM. BOUCHER Yves, PETERS Nathalie, BERGER Ludovic, CHARRIER Sophie, SCHAEFER Virginia, BOUCHER Annick, LE SAGE Gwénaëlle, TESSIER Dominique, GUÉRÉCHEAU-DESVIGNES Nicolas, DUDÉ Guillaume, JAMET Amélie, GALLARD Corine, COUINEAU Cyrille.

Excusés:

Mme LEVEQUE Béatrice représentée par Mme BOUCHER Annick,
M. LEJEUNE Jacques représenté par M. BOUCHER Yves,
M. REIGNIER Maxime représenté par Mme GALLARD Corine,
Mme MORICEAU Marie-Annick représentée par Mme SCHAEFER Virginia,
M. DELAUNAY Sébastien représenté par Mme CHARRIER Sophie,
M. CANONNE Julien représenté par Mme JAMET Amélie,

Secrétaire de séance : M. GUÉRÉCHEAU-DESVIGNES Nicolas

DCM2023-06-071 **Élection des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants en vue des élections sénatoriales :**

Acte 5.3.6 : Institutions et vie politique – désignation de représentants

Vu le décret n° 2023-257 du 6 avril 2023 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu l'instruction n° IOMA2308397J du 30 mars 2023 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

Monsieur le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes ; il s'agit de Mmes Virginia SCHAEFER, Annick BOUCHER, Sophie CHARRIER et M. Cyrille COUINEAU. La présidence du bureau est assurée par ses soins.

Une liste a été déposée et enregistrée :

La liste « Brain sur Allonnes » est composée par, Béatrice LEVEQUE, Yves BOUCHER, Nathalie PETERS, Cyrille COUINEAU, Amélie JAMET, Guillaume DUDÉ, Corine GALLARD, Julien CANONNE.

Monsieur le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

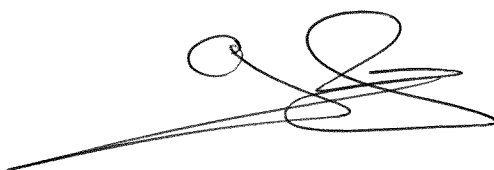
- nombre de bulletins : 19
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 19

La liste « Brain sur Allonnes » obtient 19 voix.

Monsieur le Maire proclame les résultats définitifs :

Liste « Brain sur Allonnes » : 8 sièges

Le secrétaire,
Nicolas GUÉRÉCHEAU-DESVIGNES



Pour extrait conforme.
Le Maire,
Yves BOUCHER

